

Conseil syndical
Vendredi 19 mars 2010

Rapport du président

Le ou avant le 31 mars 2010, les négociations dans les secteurs public et parapublic et à la table centrale du Front commun peuvent-elles se conclure par des ententes satisfaisantes ? À douze jours de l'échéance inscrite au cadre stratégique et à huit jours ouvrables de cette limite temporelle hypothétique, les parties auront-elles le temps de se serrer la main sur des accords de principe ? Un bilan d'ensemble des échanges qui ont lieu aux tables sectorielles, incluant celles de la fonction publique, rend improbable la conclusion des négociations avant la fin de mars. L'on aura beau se creuser les méninges pour trouver des points de convergence sur les matières négociées à la table centrale, il ne saurait y avoir d'issues globales sans accords aux tables sectorielles.

Pour rattraper le temps perdu et faire en sorte que l'appel à une « intensification des négociations » soit autre chose que vaine incantation, il faudra que les délégations patronales entament la prochaine période par un signal clair de leur volonté de négocier de bonne foi et donc de rompre avec certaines pratiques ou attitudes qui ont entravé le processus de négociation.

L'on comprendra que l'employeur veut négocier de bonne foi lorsqu'il acceptera de :

- retirer ses propositions de reculs importants aux conditions de travail actuelles,
- clarifier la teneur et la portée de ses autres propositions,
- discuter des propositions qui émanent des « partenaires » syndicaux,
- renoncer à ce douteux principe que l'organisation du travail ne puisse se faire qu'à coût nul.

Du côté syndical, toutes les délégations sont prêtes à faire un effort honnête pour en arriver à un règlement si l'employeur envoie le bon signal.

Mais, au fait, pourquoi ce fameux signal n'est-il pas encore venu, par exemple dès le 15 février, jour où la présidente du Conseil du trésor disait souhaiter une « intensification des négociations » ? Le 22 février, elle revenait avec le même message, précisant que « l'une des priorités gouvernementales dans la présente négociation est d'améliorer l'organisation du travail ».

C'est qu'il était bien difficile pour le gouvernement Charest de résister à la tentation de mesurer d'abord l'effet de sa campagne de terrorisme financier sur les membres du Front commun et sur les contribuables pour mieux voir comment il pourrait ensuite contrôler tout le jeu politique des négociations. Du côté gouvernemental et patronal, une sorte de front commun s'est constitué pour discréditer les demandes syndicales et faire

avalier à la population qu'elle vit au-dessus de ses moyens en espérant continuer à se donner des services publics de qualité. Les attaques des patrons et de leur gouvernement ont pris diverses formes :

- campagne de dénigrement de la part de certains chroniqueurs, principalement des organes médiatiques de Québecor,
- remise en question de la méthodologie de l'Institut de la statistique du Québec par l'économiste Pierre Fortin, qui prend bien soin de préciser qu'il ne remet pas en cause la valeur de l'institution, une façon plutôt amusante de nous prouver qu'il peut, du même coup de gueule et sur commande, mordre et lécher en même temps,
- l'entrée en scène du Comité consultatif sur les finances publiques, formé de quatre virtuoses de l'économie et de la fiscalité néolibérales, dont le même et très polyvalent Pierre Fortin, chargés de nous brosser un portrait catastrophiste des finances publiques et de proposer un proche avenir tout entier absorbé par le retour à l'équilibre budgétaire et la réduction du déficit, au détriment des services publics,
- l'arrivée de Lucien Bouchard, chargé d'informer solennellement le monde étudiant que le glas de la démocratisation de l'éducation supérieure a sonné dans sa tête et qu'il devrait en être de même dans toutes les têtes un tant soit peu lucides,
- pensons à Pauline Marois, que la social-démocratie, en mal de réinvention, réclamait avec impatience, qui s'est commise en disant d'abord que les demandes du Front commun étaient « un peu trop élevées » avant d'affirmer magistralement que le bonheur du peuple est affaire de richesse personnelle, en même temps qu'elle montrait la porte aux quelques syndicalistes qui pouvaient encore laisser croire que le PQ est un parti réformable, soit qu'un jour il pourrait encore se placer au service de la majorité de la population, de cette population laborieuse qu'il n'a pas cessé de décevoir, tant sur la question nationale que sur les questions sociales,
- n'oublions pas le ministre des Finances, qui a déshonoré sa fonction en noircissant le portrait des finances publiques en focalisant malhonnêtement son analyse sur la dette brute, rompant avec les méthodes plus équilibrées, logiques et honnêtes de l'OCDE, par exemple, qui met aussi les actifs dans la balance,
- ajoutons la dernière ponte de l'opération Québec dans le rouge, celle d'hier, qui nous est venue d'un partenariat intéressé et de circonstance entre Québecor et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qui se chargent de nous dire que nos salaires et nos conditions de travail sont jusqu'à 22 % plus élevés que dans le marché des petites et moyennes entreprises, où les esclavagistes ont les coudées plus franches,

- terminons le tout par l'Institut économique de Montréal, qui accumule fumisterie sur fumisterie et qui contribue tout de même à enfermer l'opinion populaire dans une logique qui conduit à l'aliénation de ses propres intérêts.

Or, malgré toute l'aide qu'il a commandée et payée à grands frais et celle qu'il a reçue gracieusement, le gouvernement Charest n'a pas réussi à décourager les syndiqués et à convaincre la population que les services publics sont hors de portée ou doivent être vus comme une sorte de nuisance importante à la santé de notre économie et de nos finances. Le peuple québécois aime ses services publics; il veut les garder, les développer et il demeure convaincu que ce patrimoine est une meilleure garantie de bien-être individuel et de cohésion sociale que toutes les théories individualistes suivant lesquelles la collectivité est mieux servie lorsque chacune et chacun dans son coin travaille « fort, fort, fort » pour devenir « riche, riche, riche ».

Le vent a tourné. La voix des syndicats commence à s'élever au-dessus de la cacophonie orchestrée par le monde patronal : le « monde ordinaire » commence à se rendre compte que le terrorisme économique ou financier ne présente aucune solution pour régler certaines carences graves dans les services publics, à savoir :

- l'absence de services professionnels essentiels au soutien des enfants qui sont aux prises avec de graves difficultés d'adaptation ou d'apprentissage à un âge où l'incurie peut avoir des conséquences fatales sur leur développement,
- les carences importantes de personnel infirmier dans les hôpitaux et autres centres de soins de santé ainsi que le recours à des agences dont les services coûtent les yeux de la tête, alors que des solutions existent et peuvent être mises en œuvre si seulement elles pouvaient être examinées sérieusement,
- la désastreuse politique de démolition de la fonction publique et le recours abusif à la sous-traitance à des coûts prohibitifs.

Le véritable objectif à atteindre, ce n'est pas de conclure des ententes avant le 31 mars, mais de conclure des ententes qui soient bonnes pour les services publics et la population, qui mérite d'être bien servie; bonnes pour les finances publiques qui doivent être soulagées de toutes les entreprises parasitaires qui chargent « le gros prix » pour leurs services. Ces services sont de qualité inférieure aux standards auxquels est habitué le personnel de la fonction publique, une organisation qui a besoin d'une direction politique et administrative qui, d'abord, la protégera contre le sabotage au profit de certains intérêts et qui, ensuite, lui redonnera une capacité de production, répondant aux besoins identifiés par la population, une capacité de production même qui a tant contribué au développement du Québec.

Nous faisons partie d'un front commun qui a pour slogan *Ensemble pour les services publics*. Remarquons que les syndicats ont fait des efforts particuliers pour obtenir une vraie négociation qui se termine par une vraie convention collective. Remarquons aussi que, malgré leur force renouvelée, les syndicats n'ont pas entamé la présente

négociation avec l'idée de la mener sur le ton de la menace de moyens de pression ou de recours à la grève. Il se trouve même qu'aujourd'hui aucun syndicat membre du Front commun n'a de mandat de grève. Nous ne voulons pas faire la grève; nous voulons négocier. Est-ce assez clair ? Nous voulons négocier et prendre le temps qu'il faudra pour conclure des ententes qui seront à la fois bénéfiques pour les services publics, les contribuables, les finances publiques et les salaires et conditions de travail des personnes qui sont au service de la population.

Nous voulons négocier sans « nous faire écœurer », sans « nous faire fourrer ». Est-ce assez clair ?

Bonnes délibérations.

Le président,

Gilles Dussault